

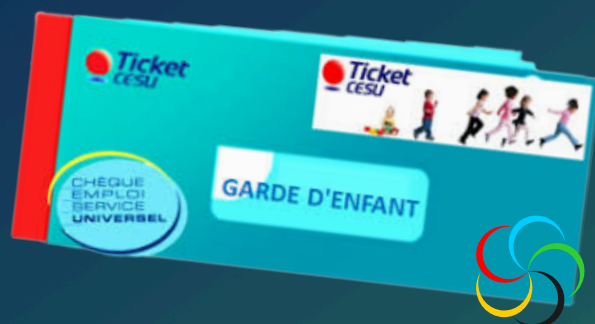


MESURE EXCEPTIONNELLE CESU INTERMINISTERIEL GARDE D'ENFANT 0-6 ANS

dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024



Circulaire du 15 mai 2024 complémentaire à la circulaire du 2 juillet 2020, relative à la prestation interministérielle CESU Garde d'enfant 0-6 ans Fonction Publique.



Aide supplémentaire à l'aide existante pour les agents mobilisés lors des JOP 2024, exclusif des aides ministérielles CESU garde d'enfant :



sans plafond de ressources.



200 € pour les couples, 350 € pour les familles monoparentales, 1 fois par enfant .



Cumulable avec la prestation CESU garde enfant 0-6 ans Fonction Publique déjà existante.



Agents mobilisés sur la période JOP du 6 juillet au 8 septembre 2024.



Demande et justificatifs à adresser sur la plate-forme du gestionnaire (site de la Fonction Publique).